



La Nocturne Bellevilloise d'Automne (4^{ème} édition)

Nuit du Samedi 15 Octobre 2016 au Dimanche 16

Coucher du Soleil 19h00 - Lever de la Lune 18h59 - 98%



Nature et Modalités d'Organisation et Règlement de l'épreuve :

Cette randonnée cyclotouriste, 4^e Manche du Challenge Bellevillois, propose 1 parcours accompagné d'une centaine de km en Seine-et-Marne, traversant le Val-de-Marne à destination d'un site touristique d'Ile-de-France, effectué la nuit. L'accueil pour le Départ et l'Arrivée est situé à la Cipale, Vélodrome Jacques Anquetil, dans le Bois de Vincennes, 47-51 avenue de Gravelle. Inscriptions, distribution d'une collation dès 16h00 dans les locaux du Paris Cycliste Olympique. Vérification des éclairages et des gilets fluorescents réglementaires. Départ à 17h00, allure régulée (20km/h) par des Capitaines de Route (absence de fléchage, feuille de route éventuellement), peloton suivi par un véhicule d'assistance qui assurera 2 ou 3 fois les contrôles ravitaillements sur le parcours. Retour Minuit, collation, soupe à l'oignon et récompenses. Fermeture 1h00 du matin.

Inscriptions sur place, transmettre nom, adresse, mail, date de naissance, club, n° fédéral, n° de licence. Tarifs : Licenciés 4€, -18ans gratuit, Non Licenciés 6€, -18ans 2€. Renseignements sur le Site : sc-belleillois.com ou par Courriel : sc-belleillois@ffct.org ou Par téléphone : 06.33.66.28.77

Dispositions assurant la Sécurité et de Protection des participants et des tiers :

Les éclairages et le gilet fluorescent sont obligatoires, à défaut l'inscription sera refusée et le cycliste ne participera pas à la randonnée. Le port du casque est recommandé. Un numéro de téléphone d'urgence sera transmis à tous les participants. Une liaison téléphonique entre les organisateurs et les premiers secours sera assurée sur route. Le peloton (50 unités maximum) suivra les Capitaines de Routes, et circulera sur la partie la plus à droite de la chaussée en respectant le Code de la Route, sans gêne pour la circulation générale, et pour la quiétude des villageois. Une information préalable sur l'horaire de passage dans les communes, sera diffusée à toutes les mairies concernées. Une attention particulière sera portée au respect de l'environnement. Le véhicule d'assistance assurera une intervention sur de petits incidents mécaniques et sera équipé d'une trousse de secours pour les premiers soins d'éventuelles contusions. Au contrôle et ravitaillement, les organisateurs veilleront au bon comportement des participants et signaleront tout incident ou état de santé fébrile qui engagerait la sécurité d'un cycliste. Au départ et à l'arrivée, la Cipale est équipée d'un défibrillateur et d'une infirmerie.